

"Nkurunziza n'est pas éligible" a conclu un rapport juridique confidentiel de l'EAC

RFI, 13-06-2015 Crise burundaise : un rapport embarrassant Un rapport confidentiel, rendu public vendredi 12 juin, à la veille du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, crée un certain embarras. Il s'agit du rapport des procureurs généraux de la communauté est-africaine sur la question du troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza. Ce document juridique [Voir intégralité ci-dessous] avait été soumis aux chefs d'Etat le 31 mai dernier à Dar es Salaam [photo], et concluait que Pierre Nkurunziza n'était pas éligible pour un nouveau mandat. Mais les conclusions n'apparaissent pas dans le communiqué final.

À Johannesburg, où se tient le sommet de l'Union africaine, il n'y a pas beaucoup de volontaires pour parler de ce rapport. Des dirigeants est-africains, plutôt gênés, esquivent. A la sortie d'une réunion, la ministre kenyane des Affaires étrangères botte en touche et renvoie la question à son homologue tanzanien puisque son pays, dit-elle, préside la communauté est-africaine. Bernard Membe justifie diverses interprétations de la Constitution, des allégations de pression sur les membres de la Cour constitutionnelle pour valider la candidature de Pierre Nkurunziza. « Les chefs d'Etat de la région voulaient se faire leur propre opinion », explique le chef de la diplomatie tanzanienne. « Mais ils n'ont jamais eu comme objectif de remettre en cause la décision prise par la Cour constitutionnelle », insiste-t-il. La crise burundaise au programme du conseil paix et sécurité de l'UA. Pourtant, ce rapport a fait l'objet d'un long débat entre les chefs d'Etat, selon plusieurs sources, alors même que leurs ministres des Affaires étrangères avaient été eux-mêmes incapables de trancher, proposant deux options, l'une avec Pierre Nkurunziza et l'autre sans. « Lors de ce sommet [de Dar es Salaam], la Tanzanie, qui avait été la première à se prononcer contre un troisième mandat du président burundais, avait complètement changé de position », confie une source diplomatique. « L'absence du président rwandais Paul Kagame, très opposé à cette candidature, a aussi joué », explique une autre. Quatre des quinze membres du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui s'ouvrent ce samedi et qui devrait se pencher sur la crise burundaise étaient présents à Dar es Salaam : le Burundi, la Tanzanie, l'Ouganda et l'Afrique du Sud. Lire l'intégralité du Rapport